L'ÉTHIQUE ENVIRONNEMENTALE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF IVOIRIEN

KOFFI Lopez Emmanuel Oscar
École Normale Supérieure d'Abidjan
koffilopez@live.fr

Résumé

Les problèmes environnementaux, en Côte d'Ivoire, se font sérieux depuis des décennies. De la perte de la biodiversité à la destruction du patrimoine forestier, c'est tout le modèle de développement qui est remis en cause. Celui-ci prend-il en compte l'environnement ? Le progrès social constaté ces dernières années ne se fait-il pas au détriment de la nature ? Cette contribution s'inscrit dans le cadre théorique de l'éducation à l'écocitoyenneté et se propose de déterminer les conditions d'une croissance économique respectueuse du milieu naturel, par l'examen des dangers d'une vie sans conscience accrue de la planète. Du fait de l'action de l'homme, l'équilibre homme-nature se trouve rompu. L'être humain s'emploie à dominer la nature au lieu de faire corps avec elle. Il sera question, à partir de la méthode analytique, de penser la prise en charge des écosystèmes dans la pédagogie, afin de préserver pour toutes les formes de vie le droit à exister.
***Mots-clés** : Biodiversité, Climat, Éthique, Nature.*

Abstract

Environmental problems in Côte d'Ivoire have been serious for decades. From the loss of biodiversity to the destruction of forest heritage, the entire development model is being called into question. Does it take the environment into account? Isn't the social progress observed in recent years at the expense of nature? This contribution is part of the theoretical framework of eco-citizenship education and aims to determine the conditions for economic growth that respects the natural environment by examining the dangers of living without increased awareness of the planet. Due to human action, the human-nature balance is disrupted. Human beings strive to dominate nature instead of becoming one with it. Using the analytical method, the aim will be to consider how ecosystems are considered in education, to preserve the right to exist for all forms of life
***Keywords:** Biodiversity, Climate, Ethics, Nature.*

Introduction

L'humanité du fait de l'exploitation abusive des ressources naturelles se trouve menacée de disparition. La pollution, la désertification, l'effet de serre ne sont qu'une infime partie des conséquences de la rupture de l'équilibre homme-nature. L'être humain s'inscrit dans un processus de domination du milieu naturel. Cette tendance s'est intensifiée avec le développement des technosciences. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le devenir de l'homme, mais celui

de la planète tout entière. L'homme peut-il vivre en dehors du monde ? Une vie hors de la terre est-elle possible ? Ces interrogations révèlent l'intérêt d'une réflexion en faveur de la protection de la nature. Un champ disciplinaire est apparu, à cet effet, au XXe siècle : l'éthique environnementale. Hommes politiques, religieux, enseignants, journalistes, biologistes, géographes, paysagistes en font une préoccupation majeure parce qu'il pose la problématique de la survie de nos civilisations et de certaines espèces.

Le monde est un héritage dont les générations présentes ont à charge de préserver afin de le transmettre à celles à venir. Cette responsabilité apparaît comme une exigence d'un point de vue morale. L'éthique environnementale se révèle, pour Jonas (1990, p. 132), comme « une éthique du futur » parce que les menaces issues de la technologie imposent la limitation de l'agir humain pour préserver les ressources naturelles dans le but de les transmettre à la postérité. L'obligation envers le futur oblige les hommes à être responsables aujourd'hui.

Protéger l'environnement, c'est se donner les moyens de sauvegarder l'humanité. La responsabilité est liée à la conduite humaine. Parce que l'homme a la capacité de détruire la nature, il a également, comme l'indique Paccalet (2006, p. 45), pour obligation de la préserver. Il se doit d'agir de sorte que son action ne soit pas destructrice pour la continuité du vivant. Les processus de production font peser des risques sur le milieu naturel. La nécessité de concilier les impératifs de productivité au changement climatique est une exigence. Un nouveau mode de consommation s'impose. Celui-ci en plus d'être diversifié devra être respectueux de la nature. Il devra favoriser la protection de la planète. Dans ce contexte, la conception de projets respectueux des paysages ne serait pas inutile puisqu'elle permettrait d'épargner les espèces.

L'éthique environnementale, à en croire Ribotto (2007, p. 11), envisage de préserver la vie sous toutes ses formes. Dans le système éducatif ivoirien, cette discipline ne semble pas être assez prise en compte. L'analyse des programmes révèle qu'une infime partie du temps d'enseignement est consacrée aux questions environnementales. Et pourtant, la réflexion sur la nature se révèle indispensable au regard de son intérêt pour la sauvegarde de l'humanité.

Cette étude se situe dans le champ théorique de l'éducation à l'écocitoyenneté et se propose de démontrer la nécessité de faire de l'éthique environnementale un axe majeur des politiques publiques de

formation. Pour y parvenir, nous l'examinerons au regard de son essence, de son objet et de ses courants de pensée. Par la suite, nous décrirons son importance en rapport aux besoins de développement et aux exigences de respect de la nature. La méthode analytique servira de base à la réflexion et permettra d'examiner l'hypothèse suivant laquelle l'éthique environnementale est pour toute société une nécessité ; elle l'est parce que le mépris du milieu induit de nombreuses conséquences : raz de marée, tsunamis, tempêtes tropicales. Ces tragédies sont le fait de forces naturelles. Il existe, cependant, des désastres d'origine anthropique comme la désertification, l'effet de serre, le déboisement. Ils sont le résultat des actions humaines et peuvent être surmontés au moyen d'une attitude responsable. Que peut-on savoir de l'éthique environnementale ? Quelles sont ses finalités ? Quelle est sa relation au système éducatif ivoirien ? Pourquoi se présente-t-elle comme une exigence indéniable ?

I- Quelques précisions sur l'éthique environnementale

La protection de la nature est aujourd'hui un enjeu majeur au regard de sa dégradation par les activités humaines. La modification des microclimats provoque le dérèglement des saisons. Les pluies acides, l'érosion côtière, l'acidification des lacs, la destruction des forêts font apparaître la nécessité d'une politique de préservation du milieu naturel. Les mouvements écologistes ont permis à la communauté de se faire à l'évidence du danger que représente l'exploitation abusive des ressources de la terre. Cette situation renferme, pour l'essentiel, la préoccupation de l'éthique environnementale. Avec elle, se pose la nécessité d'une redéfinition du rapport de l'homme à la nature. Il ne doit plus être perçu comme un empire dans un empire, mais une structure d'un ensemble organisé. Qu'est-ce que l'éthique environnementale ? Quel est son objet ? Quelles sont ses finalités ? Quels sont ses principaux courants de pensée ?

1.1 L'essence et l'objet de l'éthique environnementale

L'éthique environnementale renvoie à une attention particulière portée au climat à l'occasion des transformations de l'environnement consécutives à l'industrialisation. La naissance de la société industrielle après la seconde Guerre Mondiale fait apparaître, comme le révèle

Routley (2019, p. 28), la nécessité de créer des espaces à l'abri du développement économique : « Il est des endroits de grande valeur sur terre avec lesquels les hommes ne doivent pas interagir ». La rapidité de la modification du cadre de vie de l'être humain révèle la nécessité de préserver la nature contre les effets des transformations de l'industrie : multiplication des pollutions, destruction des ressources, épuisement des réserves naturelles.

Cette volonté donne droit à un ensemble de réflexion sur les limites de la croissance. Le mouvement environnemental est lancé. Sa mission consiste à tirer la sonnette d'alarme sur les effets des pesticides. Il s'agit d'attirer l'attention de la communauté sur les conséquences des interventions techniques. Une discipline traduit cette préoccupation : l'éthique environnementale. Elle naît au début des années 1970 en réaction à la crise écologique. Le monde anglo-saxon se fait le fer de lance de cette science naissante. À son origine, se trouve la volonté d'interroger le rapport de l'homme à la nature. L'éthique environnementale se rapporte ainsi, selon Yamb (2021, p. 96), à « une branche de la philosophie comprenant l'étude systématique de l'évaluation des jugements normatifs qui sont au cœur de la science de l'environnement ». Elle étudie la relation de l'homme à la biotope en se posant la question de ses devoirs vis-à-vis de la naturalité ; elle concerne le combat pour l'obtention d'un cadre de vie sain, non pollué. Les défis auxquels l'humanité est confrontée conduit à remettre en cause nos modèles de vie. L'individu ne peut pas rester insensible quant au devenir de la planète du moment où ses actions peuvent entraîner des modifications irréversibles de l'ordre naturel : destruction de la faune et de la flore, appauvrissement des sols, perte de la biodiversité.

Par ailleurs, l'objet de l'éthique environnementale est le monde naturel, humain ou non humain, jugé digne de considération morale. Il se rapporte à une démarche se déployant à travers deux pôles théoriques : la subordination de l'humanité à la biosphère et l'arrimage des questions environnementales aux intérêts de l'humanité. Au regard de ces approches, la méthode d'objectivation est soit holiste, soit anthropocentrique. Elle est holiste lorsque la nature subsume l'homme ; il est à l'intérieur d'elle et se définit comme l'une de ses composantes. Le holisme considère l'environnement dans sa globalité. Il met l'accent sur l'interdépendance de tous les éléments constitutifs de la nature. Il reconnaît une valeur propre aux écosystèmes.

L'anthropocentrisme, par contre, est centré sur l'intérêt humain. Il défend la valeur de l'homme. Cette vision repose, pour Norton (1984, p. 284), sur les avantages humains menant à une exploitation intensive des ressources naturelles sans considération des conséquences à long terme, parce que la nature est perçue comme une ressource instrumentale pour l'homme. En contraste, Callicott (2011, p. 27) développe une éthique non anthropocentrique. Il soutient que la seule reconnaissance de la valeur du milieu naturel peut freiner la détérioration de l'environnement. La nature a une valeur intrinsèque indépendante des besoins individuels.

Face à la dégradation environnementale croissante, le débat entre le holisme et l'anthropocentrisme devient crucial. Alors que le monde est confronté aux crises climatiques, à l'effondrement écologique, à la perte de la biodiversité les cadres éthiques que nous choisissons déterminent la réplique à ces défis. La nature possède-t-elle une valeur intrinsèque, indépendante de tout intérêt humain ou sa valeur réside-t-elle dans l'usage ou l'utilité qu'elle représente pour l'humanité ? Telle se présente l'essence de la querelle entre ces deux visions antagoniques et qui met en lumière la tension entre éthique philosophique et réalité politique.

Somme toute, la destruction de l'environnement est une situation préoccupante parce que la nature constitue le cadre de vie de la personne humaine. Elle lui fournit les services dont il a besoin pour survivre. Les forêts et les océans produisent l'oxygène. L'atmosphère protège la planète des rayons lumineux du soleil. Les nappes phréatiques, les lacs ainsi que les rivières fournissent l'eau, substance indispensable à la vie sur terre. Les océans, les sols et les végétaux fixent le carbone. Les sols arables produisent la nourriture. Quant aux plantes, elles apportent à la médecine des éléments pour traiter les pathologies. Ce cycle de régulation depuis un moment est menacé de disparition. La capacité de la nature à produire ces services est réduite du fait de la perturbation de son ordre par les actions de l'homme[1]. Cette situation révèle l'intérêt d'une éthique de l'environnement, parce qu'il s'agit de rendre les activités

[1] La nature présentée uniquement comme une ressource au service des intérêts humains peut être l'objet du problème. Une large part de l'éthique environnementale est contre cette vision. Le milieu naturel ne doit pas être envisagé comme un réservoir infini de ressources à la disposition de l'homme. La théorie de la Gaïa, selon laquelle les réserves de la planète sont inépuisables, est un leurre. La nécessité de préserver les ressources de la terre s'impose pour éviter à terme leur disparition.

humaines compatibles avec le bon état de la terre. Comment pourrait, au regard de son essence, se définir ses finalités ?

1.2 Les finalités de l'éthique environnementale

Pour Arendt (1972, p. 80), « nous avons commencé à agir à l'intérieur de la nature comme nous agissons à l'intérieur de l'histoire. » L'être humain n'a pas seulement accru son pouvoir de domination sur l'environnement, il n'est pas seulement devenu plus agressif dans son rapport à la planète; il a aussi effacé les frontières entre la nature et la société, introduisant une cascade créatrice parfois destructrice. L'humanité est entrée dans un mode de vie caractérisé par les conséquences prévisibles de ses interventions dans la nature. Contrairement aux catastrophes de la société préindustrielle qui était le fruit du hasard, les dangers de la société industrielle sont le produit de décisions politiques[2]. Le problème est d'autant plus important que les accidents technologiques induisent des bouleversements irréversibles.

Une étude sur l'environnement s'impose parce qu'elle définit une exigence sociale : préserver l'écosphère pour la continuité de l'espèce. L'éthique environnementale, comme le révèlent Desjardins et al. (2005, p. 21), vise à déterminer les valeurs les plus motivantes, celles qui justifient l'action et constituent de bonnes raisons d'agir en faveur du milieu naturel. Son rôle est de fournir une analyse des principes qui devraient orienter la conduite humaine. Elle interroge les exigences au fondement de l'interaction entre le bien-être social et l'écosystème.

Sa finalité pourrait être appréhendée en relation au sens de l'existence : défendre la nature par la promotion d'une croissance économique soutenable. La promesse de la technique moderne s'est, en effet, inversée en une menace de catastrophe. L'homme dégrade, pille la nature sans prendre conscience qu'il se condamne lui-même à disparaître. Entre effritement du sens et des valeurs, l'humanité vit une crise de la civilisation. Celle-ci ne peut être seulement perçue au sens de rupture de la transmission ; elle ne se rapporte pas uniquement à la culture ; elle concerne le monde dans sa globalité. Comment vivre dans un espace qui nous angoisse ? Face à cette menace, la solution semblerait être d'enseigner à vivre en harmonie avec la nature pour affronter les

[2] Une lecture du débat de Rousseau avec Voltaire permet de se rendre néanmoins à l'évidence que les catastrophes naturelles sont aussi le résultat de l'action humaine, notamment la construction de bâtiments fragiles, la fréquentation des zones à risques.

incertitudes du futur. N'est-ce pas le sens des théories environnementalistes ?

1.3 Les courants de pensée de l'éthique environnementale

Il existe dans le champ théorique de l'éthique environnementale plusieurs concepts fondamentaux dont le biocentrisme, l'écocentrisme, l'écoféminisme, le pragmatisme environnemental, l'écologie profonde, l'esthétique environnementale.

Pour le biocentrisme, l'homme peut être réduit à un composant du monde, sans plus d'importance que les autres. Il n'est pas le meilleur aboutissement de la nature, mais une de ses parties. Les êtres vivants ont une valeur intrinsèque. Ils sont des équivalents fonctionnels d'ensembles d'actes intentionnels. Mettre l'accent sur l'interconnexion des formes de vie, fait du droit à exister un préalable, car aucune espèce ne détient plus qu'une autre cette prérogative.

L'écocentrisme est un élargissement de la morale aux non-vivants. Les écosystèmes ont une valeur inhérente. Cette situation explique pourquoi certaines personnes adorent les rivières, les fleuves, les forêts. Ce courant se caractérise par la défense de la valeur des êtres vivants et non-vivants. Le critère d'appréciation d'une action se définit par rapport à sa conséquence sur l'espèce. Il a pour déterminant les effets de l'activité humaine sur la communauté biotique.

L'écoféminisme est un mouvement issu des courants féministes. Il provient de la prise de conscience du lien entre la femme et la nature. La terre est perçue comme une mère nourricière. Son exploitation se révèle impropre puisqu'on ne poignarde pas sa mère ; on ne lui perce pas les entrailles pour en extraire de l'or. Cette opinion s'est détériorée au fil des années. Le développement de la science s'est mué en un instrument d'assujettissement. Les acteurs de cette croissance étant masculin, la femme a été placée du côté de ce sur quoi on agit : la nature. Pour Eaubonne (2002, pp.353-354), l'écoféminisme est un mouvement de libération, une mue de l'espèce à l'effet de répondre à la crise de l'humanité. Les valeurs du féminin si longtemps bafouées demeurent les dernières chances de survie de l'homme lui-même.

L'éthique environnementale pragmatique est orientée vers l'action. Elle consiste, par exemple, à éteindre la lumière en quittant une pièce, à ne pas laisser couler l'eau inutilement après un usage. Elle pourrait s'observer dans le refus de jeter les détruits n'importe où. Elle

se définit comme l'ensemble des actions visant la préservation de l'équilibre écologique. La prise de conscience de la menace que fait peser le développement sur les ressources et les dégradations générées par l'extension des activités humaines liées à l'industrialisation font naître la problématique du risque. Le risque pour le vivant est toujours celui de sa disparition. Le pragmatisme environnemental exprime cette vulnérabilité à partir des dérives des sociétés avancées : multiplication des catastrophes naturelles, recrudescence de l'instinct de prédation.

L'écologie profonde accorde à la nature un rôle central par opposition à l'anthropocentrisme qui place l'homme au-dessus d'elle. Chaque être vivant a une valeur en soi. La nature n'est pas une entité qui entoure l'homme, mais un système dans lequel il s'intègre. Les hommes, les animaux et les plantes disposent d'un capital commun. Tout abus commis aux dépens d'une espèce se traduit par une diminution de l'espérance de vie des hommes. Sauf pour la satisfaction de ses besoins, le sujet n'a pas le droit de détruire la diversité des formes de vie. La question qui se pose est la suivante : jusqu'où s'arrêtent les besoins humains ? Un homme devrait-il renoncer à manger une vipère si c'est la seule nourriture disponible ? Cette préoccupation révèle l'intérêt pour les politiques publiques de prendre des mesures appropriées afin d'éviter à la communauté ce type de dilemmes où aucun des choix n'est acceptable.

L'esthétique environnementale décrit la relation de l'homme à son milieu. Les droits de l'environnement sont quelquefois ignorés dans la construction des villes au mépris du principe de la dette écologique. Le besoin d'y faire face s'impose pour une question de justice intergénérationnelle. Parce qu'il serait impossible d'échapper à une vision élitiste du beau, la relation entre les êtres vivants et celui-ci devrait être interrogée. La réalité environnementale devrait être questionnée car pendant qu'elle est jugée déplaisante pour certains, inacceptable, pour d'autres, les modes de consommation se font au profit de l'ardoise environnementale.

En somme, l'éthique environnementale place la nature au centre des activités humaines. Elle révèle que les problèmes environnementaux proviennent de l'idée qui fait de la nature un instrument au service du bien-être social, d'où la tentation de son exploitation abusive. En Côte d'Ivoire, quelle peut être la part de l'école dans le processus de protection du milieu naturel ?

II. Le système éducatif ivoirien face à l'éthique environnementale

Partout dans le monde, des voix s'élèvent en faveur de la contribution de l'école à l'édification d'un espace où le débat sur l'environnement serait de mise. Les pays du Nord invitent ceux du Sud à tenir compte du cadre de vie dans leur activité. Ceux-ci ne l'entendent pas de cette voix et les accusent de vouloir freiner leur développement. Il appartient plutôt aux pays industrialisés de faire des efforts, car ce sont eux les plus grands pollueurs de la planète. Le système scolaire ivoirien entretient avec le milieu un rapport étroit, parce qu'on y découvre dans les programmes des thématiques en rapport à l'atmosphère. L'idée serait de savoir la nature de cette relation et comment elle pourrait faire du pays un espace écologique, étant admis qu'il fait face depuis la décolonisation à une dégradation sans précédent de son espace.

2.1 L'éthique environnementale dans le système éducatif ivoirien

Il serait faux de croire que la question de l'environnement est absente du système scolaire, puisque déjà au niveau du préscolaire le sujet est abordé. L'on y présente des préoccupations en relation à l'hygiène, à l'importance de l'eau pour l'être humain. Les animaux ne sont pas en reste. Un détour dans les parcs nationaux permet de s'apercevoir qu'il en existe de tout genre. Le concept, au primaire, est présenté comme l'ensemble des éléments du milieu dans lequel l'homme se meut : l'eau, l'air, le sol, la faune et la flore. Ses bienfaits sont réaffirmés. Il offre à l'humain ce dont il a besoin pour vivre : l'air pour respirer, les espaces pour l'agriculture et l'élevage, les animaux, les plantes et les poissons pour se nourrir[3]. Dans le second degré, les cours portent sur les règles d'hygiène et de santé. La gestion des ordures ménagères est soumise à la réflexion. La protection des réserves naturelles est de mise.

Le traitement de la thématique se limite au premier cycle de l'enseignement secondaire, parce que la discipline dans laquelle elle est traitée, l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté, est supprimée. Doit-on chercher son apprentissage dans le supérieur ? Logiquement, il serait inutile d'aller à sa recherche plus loin. Toutefois,

[3] Cf. progression annuelle 2021/2022 du primaire et du secondaire de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation.

une analyse des curricula permet de se rendre à l'évidence que certaines facultés en font un objet de réflexion.

En sociologie, le sujet est abordé. Il se veut en rapport à l'actualité ambiante : pollution des sols, épuisement des ressources naturelles, émergence des pathologies. La géographie de l'environnement pose les jalons d'une réflexion politique de l'environnement. Les problèmes contemporains sont l'effet de la mondialisation. En procédant à une expérience géophysique, l'humanité met en danger la biosphère, tout en hypothéquant les conditions de sa reproduction. Pour la philosophie, le contexte d'où émergent les droits inaliénables exige que l'homme s'abstienne de détruire le climat. En biosciences, la question s'entrevoit en relation à des thèmes comme le clonage, l'insémination artificielle, les organismes génétiquement modifiés.

La problématique de l'environnement est présente à chacune des étapes du système éducatif. Cependant, l'analyse des programmes révèle que le sujet est abordé sous l'aspect de la protection du milieu naturel alors que l'éthique environnementale ne s'y limite pas ; elle s'inscrit dans un processus de sauvegarde des ressources naturelles pour les générations à venir. De fait, la notion d'être vivant au fil du temps s'est délitée pour laisser place à des perceptions confuses. L'exploitation des réserves de la terre met la nature au seuil d'une nouvelle grande extinction, la première d'origine anthropique. Il faudrait, comme l'indique Khermimoun (2016), s'employer pour mettre un terme à ce cycle de destruction afin d'éviter l'irréversible.

L'espèce humaine est condamnée à disparaître si nous ne nous mobilisons pas pour répondre au défi du siècle présent : la révolution technologique. Les années d'après-guerre ont été l'occasion d'un accroissement de la richesse entraînant une augmentation de la consommation. Celle-ci en plus de générer la pollution a occasionné d'importantes pressions sur les écosystèmes. Pendant longtemps, l'on a cru que l'intelligence humaine pourrait résoudre le problème de l'étiolement des réserves naturelles. Mais très vite, l'on s'est rendu à l'évidence de l'impossibilité en termes de valeurs. Le système économique actuel a des coûts parfois insurmontables. L'équilibre est compromis en raison de l'incapacité de l'écosystème à absorber les déchets et dans un processus de transformation les convertir en ressources.

Cet article se justifie par le fait que la préoccupation de l'éthique environnementale ne soit pas traitée de manière satisfaisante dans le système éducatif ivoirien. Les taxinomies comme la dette écologique, les ressources fossiles, la justice intergénérationnelle qui lui sont rattachées sont quasiment absentes des programmes de formation. Quelles pourraient-être les modalités d'un enseignement de l'éthique environnementale dans le système scolaire ivoirien ?

2.2 Pour une éducation à l'éthique environnementale en Côte d'Ivoire

La mise en œuvre d'une éducation à l'éthique environnementale se définit en termes d'exigences. La première se rapporte à la réforme des programmes pour y inclure des termes en relation aux notions de biotechnologie, d'économie verte, de climatologie. De plus en plus dans le monde, cette réforme a cours puisque les gouvernants se sont rendus compte de l'intérêt que représente la protection du milieu pour l'État. À quoi serviraient les sciences si le monde venait à disparaître ? Quelle pourrait être l'utilité de l'instruction si la vie devait s'arrêter ?

La seconde nécessité serait d'avoir un personnel qualifié pour y dispenser les cours. Il appartient aux écoles de formation de réaménager leurs curricula pour tenir compte de cette mutation. La troisième modalité concerne le contenu des enseignements et des méthodes pédagogiques. La définition des objectifs d'apprentissage se révèle indispensable et devrait prendre en compte des thématiques en lien avec le droit de l'environnement, les obligations de l'homme envers la nature, le statut des animaux, des plantes, des virus, des écosystèmes.

Avec ces sujets, il s'agit de communiquer des savoirs sur le rôle de la nature. Celle-ci offre à l'individu ce dont il a besoin ; elle est riche, mais elle est aussi fragile. Les hommes ont besoin de plus de confort, de plus de nourriture et de logement. Ce qui leur est moins nécessaire, ce sont les techniques agricoles qui occasionnent la disparition des espèces animales et végétales. La valeur d'une instruction relative aux dérives de la société technologique résiderait dans sa capacité à promouvoir une réflexion sur les conséquences des activités humaines à l'égard de la nature. Les apprenants devront être capables à la fin des enseignements de penser la crise écologique et ses solutions. L'éducation à l'écocitoyenneté, cadre théorique de cette étude, ne peut-elle pas permettre d'y parvenir ?

L'éducation à l'écocitoyenneté est une éducation aux valeurs écologiques[4]. Elle consiste à transmettre des codes de conduite. Elle se fonde sur la reconnaissance de la responsabilité de l'individu dans la destruction du milieu naturel et sa volonté d'adopter un comportement susceptible de le préserver. Aucune action n'est dérisoire. Chaque geste compte. L'homme est le plus grand destructeur de la planète, plus par abus que par nécessité. L'éducation à la citoyenneté environnementale consiste en un enseignement capable d'amener l'individu à jouir modérément des biens à lui offert par la nature ; elle présuppose une formation en vue de parvenir à une consommation sans excès, au renouvellement de ce qui a été détruit. Plus qu'une tentation moralisatrice, elle se caractérise par la capacité à s'engager en conscience.

L'association du souci environnemental à l'éducation citoyenne relève du sens de l'engagement et non d'une injonction de comportement. L'engagement se définit comme l'attitude d'une personne qui prenant conscience de son appartenance à la société renonce à sa position de simple spectateur pour mettre ses idées au service d'une cause. L'éducation à l'écocitoyenneté nécessite pour sa concrétisation les modalités de l'engagement : penser, parler et agir. La pensée débouche sur la parole. Sa finalité est l'agir politique. Ce concept se définit en opposition à l'indifférence qui consiste à ne se sentir responsable d'aucun fait de société.

Agir politiquement, c'est refuser la neutralité ; c'est opposé une fin de non-recevoir à l'éclectique. C'est descendre dans l'arène se mêler de combat dont on a cure. Pour sauvegarder les ressources de la planète, l'appropriation des valeurs comme le respect du patrimoine de l'humanité, la préservation des biens communs semblent indéniables. La dimension politique conduit à se pencher sur l'environnement comme une chose publique. Les enjeux éco-éthiques devraient être au cœur des politiques, parce qu'ils mettent en relief des défis liés à l'impératif de

---

[4] Dans l'écocitoyenneté, il y a le terme citoyen. Le citoyen est le caractère de celui qui appartient à une communauté. Il n'est ni le migrant ni l'apatride. Il est un individu vivant sur un territoire et qui dispose de prérogatives. La citoyenneté environnementale serait le lien social qui unit l'individu à un État et qui lui permet de bénéficier du droit d'accomplir ses devoirs. Toutefois, adopter un comportement écocitoyen, c'est aller au-delà de ses droits. C'est être responsable individuellement et collectivement. Le citoyen contribue à donner un sens à la société dans laquelle il vit, à l'environnement dans lequel il évolue. L'écocitoyenneté se caractérise par des écogestes comme le recyclage, le compostage, la réduction des déchets plastiques, les achats responsables, le tri sélectif. Le but de ces pratiques est de parvenir à la protection de l'environnement. Ces attitudes revêtent une importance capitale parce qu'elles participent à la réduction de l'effet négatif des actions de l'homme sur l'environnement. Un écocitoyen en plus de protéger la nature consomme de façon responsable ; il s'informe sur les pratiques à accomplir pour réduire son empreinte écologique.

résilience. Les problèmes environnementaux ont pour corolaire la dégradation des conditions de vie des populations. C'est pourquoi il est important de responsabiliser chaque citoyen quant à la portée de ses actes, mais aussi et surtout de l'inviter à agir de telle sorte que la maxime de son action puisse être érigée, comme le souligne Kant (1993, p. 95), en loi universelle.

Par ailleurs, il serait possible d'attribuer à Ockham, philosophe anglais du XIVe siècle, le principe qui défend la simplicité comme principale vertu des théories et des hypothèses. Cette règle impose à toute étude une méthode, celle de l'articulation des concepts afin de produire le savoir à la faveur de l'analyse d'un problème. Il n'est point question de faire une archéologie des concepts d'éthique, d'environnement, de valeur de la nature. Un choix de quelques philosophes s'impose néanmoins pour comprendre les raisons de la crise environnementale. Dans cette dynamique, cette contribution recèle un double objectif : questionner les problèmes posés par les logiques anthropocentriques d'exploitation abusive des ressources naturelles et comprendre les enjeux d'une approche éthique des rapports de l'homme à son cadre de vie.

Pour atteindre ces objectifs, la théorie convoquée est l'éducation à l'écocitoyenneté. Il s'agit d'une philosophie qui peut être comprise comme une réflexion critique, rationnelle et rigoureuse du sens d'un enseignement pour la sauvegarde de la planète. C'est une investigation qui questionne notre responsabilité, ainsi que celles des politiques par rapport aux générations présentes et futures. Elle se propose d'éduquer à l'exigence de restreindre la classe des actions permises à l'égard du milieu. Aussi, la restriction à mettre en œuvre n'est-elle pas fondamentalement juridico-politique, mais morale : elle consiste en une instruction pour, comme le révèle Aldo (2000, p. 145), mettre fin à l'anthropocentrisme de manière à redéfinir l'homme comme un compagnon de voyage des autres espèces dans l'odyssée de l'évolution.

La mise en œuvre de cette théorie a consisté à appréhender des concepts comme le biocentrisme, l'écocentrisme, l'écologie profonde, l'écoféminisme, le pragmatisme environnemental. À la suite, il a été question d'observer la relation du système éducatif à l'éthique environnementale. À ce niveau, il a été donné de constater que cette discipline occupe une place marginale. Les valeurs environnementales ne sont pas suffisamment promues. Les variables qui le révèlent sont entre autres le temps consacré à cet enseignement, la suppression de la

discipline au secondaire, l'absence des pratiques pédagogiques axées sur l'environnement.

Cette situation permet de formuler l'hypothèse suivant laquelle : si les enseignants sont formés à l'éthique environnementale ou si le système éducatif intègre dans les programmes cette discipline, les élèves auront des aptitudes envers la protection de l'environnement. Cette étude n'étant pas de type empirique mais théorique, notre choix s'est porté sur la méthode analytique. Elle se définit comme une technique d'analyse de données pour comprendre un phénomène. Elle consiste en un processus de collecte puis d'interprétation de l'information pour tirer des conclusions. Elle acquiert sa pertinence dans la confrontation des résultats de l'analyse pour construire une compréhension globale du problème. Nous avons choisi cette démarche parce qu'elle se présente, selon Trouvé (2008, p. 44), tel « un chemin de découverte du réel et un procédé de justification du savoir ». Weber l'utilise pour étudier l'influence de la religion sur le développement du capitalisme. Durkheim la convoque lorsqu'il cherche à comprendre les phénomènes sociaux parce qu'elle permet d'identifier les relations de cause à effet entre les éléments d'une même catégorie.

Pour Pereleman (1946, p. 47), cette méthode est « utile pour dégager des principes susceptibles d'un examen objectif permettant l'élaboration d'un savoir commun ». Par son canal, il s'agit d'observer que la situation dans laquelle nous sommes est préoccupante, d'où la nécessité d'opérer des choix responsables. Le fait qui nous intéresse est celui de la crise environnementale. Avec ce procédé, il s'agit de renouveler la réflexion sur les atteintes au cadre de vie en faisant entrer le milieu dans le domaine de la moralité. L'idée est qu'il y a de bonnes et de mauvaises façons de se conduire dans la nature. Nos rapports envers elle ont d'autres limites que celle de notre puissance technique. De ce fait, nous avons à son égard des devoirs.

Somme toute, l'éthique environnementale ouvre la voie à des interventions fondées sur des réflexions normatives pour la société. Dans un univers marqué par des dégradations majeures de l'environnement, le choix de décision pour surmonter les risques de dégénérescence se doit d'être éclairé par les contours d'une réflexion éthique. Il est question d'analyser les rapports qui s'établissent entre l'humain et la nature dans l'apparition des symptômes de la crise écologique à partir des repères de l'axiologie : le bien, le beau et le vrai.

Avec le bien, les apports en faveur de la protection de la planète se positionnent du côté de ce qui est acceptable pour le bonheur de la communauté. L'intérêt de principes qui orientent l'action pour atténuer les impacts environnementaux des choix effectués sont soulignés. Il y a la possibilité de compenser les dommages environnementaux en créant les conditions de l'agir responsable par la mise en place de politique nationale tenant compte de la personne humaine.

En compagnie du beau, se trouve exprimé l'idée que l'éthique environnementale se formule à travers des formes esthétiques. Le paysage constitue un bel exemple de réalité pouvant être façonné pour mettre fin à la mosaïque de fragments urbains hétéroclites à l'interprétation problématique. Le beau définit une nouvelle structure architecturale par une recomposition de l'ossature spatiale et l'apparition de formes nouvelles de l'habitat moderne.

Dans le vrai, se pose la préoccupation de la justice environnementale pour favoriser la répartition équitable des ressources entre les générations. À partir du concept de vérité se trouve posé le problème d'une éthique environnementale à construire. Le cri d'alarme des militants écologistes traduit la nécessité de s'en soucier.

L'éducation à la citoyenneté environnementale correspond à un champ de réflexion sur le rapport de l'homme à l'environnement. Elle suppose une pratique réflexive liée à l'agir humain. Sa construction suppose le dialogue entre les cultures et le savoir pour éclairer le choix de décision. À ce stade, elle se trouve suppléée par un autre concept : l'écocivisme. Relatif au statut du citoyen, il invite à intégrer les préoccupations environnementales aux dimensions de l'existence. De fait, la sensibilité des citoyens s'est accrue au cours de ces dernières années, en raison de la diffusion d'information sur l'état actuel de la planète et des dangers encourus par l'humanité si rien n'est fait à long terme. Le défi consisterait à éliminer les actions dommageables et à promouvoir les actes écologiques. Il s'agit de questionner les façons de faire et d'être actuel, mais aussi de décider de ce qui est acceptable pour un développement viable.

Au total, la mise en œuvre d'une éducation à l'éthique environnementale exige de définir ses objectifs, d'identifier les valeurs à transmettre et de déterminer les outils pédagogiques nécessaires à son déploiement. L'approche systémique, les techniques de discussion de groupe, les études de cas, le jeu de rôle sont entre autres des approches

didactiques susceptibles d'y contribuer. À celles-ci, il serait possible d'ajouter des théories de l'apprentissage telles que le socioconstructivisme, le behaviorisme, le cognitivisme et qui pourraient dans une perspective de construction du savoir favoriser les apprentissages, à travers la réduction des biais et des obstacles épistémologiques. Mais au-delà, il apparaît clairement que le déploiement d'un tel type d'enseignement requiert la transmission de valeurs éthiques : respect de la vie, sens de la responsabilité, devoir de solidarité. L'enjeu serait la construction de connaissance en rapport au vivant. Il s'agit de prendre soin du cadre de vie en l'aménageant pour le rendre plus agréable.

Conclusion

En définitive, l'éthique environnementale n'est pas un simple champ de connaissance ; ce qui la définit, c'est moins son contenu qu'une exigence de se préoccuper du monde ; un monde qui devrait se soucier de son héritage. Elle se révèle comme une solution à la crise écologique, parce qu'elle remet en cause l'idée suivant laquelle l'immensité de la nature fait son invulnérabilité. L'homme se doit de faire attention à ses actions, du moment où il a la possibilité d'affecter la nature, de perturber son ordre, de déranger ses lois. La théorie de la Gaïa, suivant laquelle les ressources de la terre sont inépuisables, n'est pas fondée car l'homme par ses actions peut conduire à des bouleversements irréversibles de l'ordre naturel. Pour Antoine de Saint-Exupéry, nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants. Ces propos révèlent la portée sociale et utilitaire d'une étude sur l'éducation à l'éthique environnementale pour tout système éducatif, parce qu'il faudrait que l'humanité soit. Le souci de prendre en compte les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs suscite un débat métaphysique : la vie se veut elle-même et tout organisme vivant en témoigne en voulant persévérer dans son essence. Cette préoccupation ne pose-t-elle pas la nécessité d'une réflexion sur les droits de la nature ?

Bibliographie

ARENDT Hannah, 1972. La crise de la culture, huit exercices de

pensées politiques, traduit de l'allemand sous la direction de Patrick-Lévy, Paris, Gallimard, coll. Folio-essais.
CALLICOT John Baird, 2011. Pensée de la terre, Paris, Éditions Wildproject.
DES JARDINS Joseph Requier et VINH De Nguyen, 2005. Éthique de l'environnement, une introduction à la philosophie environnementale, Québec, Presses de l'Université de Québec.
EAUBONNE Françoise, 2002. Le féminisme ou la mort, préface de Myriam Bahaffou et Julie Gorecki, Paris, Le passager clandestin, coll. Boomerang.
JONAS Hans, 1990. Le principe responsabilité : une éthique la civilisation technologique, traduction de Jean Greisch, Paris, Éditions du Cerf.
KANT Emmanuel, 1993. Fondements de la métaphysique des mœurs, traduction de Victor Delbos, Paris, Le livre de Poche, coll. Les classiques de la philosophie.
KHERMIMOUN Jamel, 2016. Éthique et environnement, Paris, L'Harmattan.
LEOPOLD Aldo, 2000. Almanach d'un Comté des sables, suivi de quelques croquis, Paris, Garnier Flammarion.
NORTHON Bryan, 1984, L'éthique environnementale et l'anthropocentrisme faible, Paris, Vrin
PACCALET Yves, 2013. L'humanité disparaîtra, bon débarras !, Paris, Éditions Arthaud.
PERELMAN Charles, 1946. De la méthode analytique en philosophie, Paris, PUF.
RIBOTTO Roger, 2007. L'écologie profonde, Paris, Éditions du cygne, coll. essai.
ROUTLEY Richard Sylvain, 2019. Aux origines de l'éthique de l'environnement, introduction et commentaire de Gérald Hess, Paris, PUF.
YAMB Gervais Désire, 2021. En quête d'une éthique de l'environnement, entre technologie, valeur et Droit, Paris, L'Harmattan, coll. Ouverture philosophique.